



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>



RÉPONSE

DU COLONEL L'OLIVIER

AUX FAITS QUI LUI SONT PERSONNELS

DANS LE RAPPORT DU GÉNÉRAL DAINE.



Le général Daine vient de livrer au public le rapport apologétique de sa conduite; prodigue d'éloges pour lui-même, pour son état-major et pour la plupart des officiers de l'armée, il semble avoir tenu en réserve tout son fiel contre moi.

Abusant d'une lettre que je lui ai adressée; dissimulant le motif qui m'a porté à la lui écrire; insinuant perfidement qu'une bataille était alors imminente, tandis qu'on opérait une retraite sans être inquiété par l'ennemi, le Général veut ou détourner de lui l'attention ou se venger des preuves d'estime dont j'ai été honoré sans les avoir briguées.

Une telle conduite tient du vertige; elle est inconçevable de la part de celui qui le 10 (ma lettre est du 8) me donnait encore des témoignages de gratitude et de confiance; ou plutôt elle semble s'expliquer quand on sait que le Général, tributaire d'une plume étrangère, n'a été que le signataire aveugle du rapport.

Toutefois je ne puis garder le silence *sur ce qui m'est personnel* dans cet écrit, car bien que tout me porte à croire que la religion du Roi n'a pas été surprise, le public a dû être induit en erreur sur mon compte et je tiens trop à son estime pour ne pas le détromper.

Je dois le dire cependant, pour le moment je n'ai ni l'intention ni même la possibilité de remonter aux causes qui ont amené les derniers événemens ; j'étais, il est vrai, le plus ancien colonel ; et à ce titre, comme le Général a affecté de le faire remarquer, destiné à le remplacer. Mais qui le croira : ni moi ni aucun officier supérieur n'étions dans le secret de ses démarches ou de ses projets : il s'enveloppait dans un silence absolu ; privé comme il le dit lui-même, d'officiers d'état-major, il ne recherchait les conseils de personne ! je veux croire cependant qu'il ait fait en tems opportun des demandes de vivres, d'effets de campement ; qu'il ait particulièrement sollicité l'autorisation de réunir l'armée dans un camp, et je ne puis trop regretter l'absence de cette mesure ; éparse dans des cantonnemens, divisée par compagnies, il a été difficile, pour ne pas dire impossible de la concentrer sur un même point, de la rompre aux manœuvres, de la plier à une discipline sévère.

Du reste, si l'armée était peu disciplinée, le désordre régnait au quartier-général. Chacun y avait son mot à dire ; chacun s'y mêlait d'agir ; souvent des ordres étaient donnés par le Général, revêtus de sa signature sans qu'il en soupçonnât l'existence ; Je veux citer un exemple : un changement dans les cantonnemens est résolu par le Général : il remet son travail à un jeune officier d'état-major ; celui-ci en fait une expédition pour chaque chef de bataillon ; toute l'armée se met en mouvement ; les avant-postes sont évacués et non remplacés ; *pas un chef de corps n'était dans le secret.* Le Général s'irrite, demande qui a pu le compromettre ainsi ?... C'était sa propre signature,.....

Le chef de l'état-major se plaignait avec raison d'être tenu dans l'ignorance de ce qui se passait ; les chefs de corps en disaient autant ; on était mécontent les uns des autres ; il n'y avait pas de confiance.....

Ce fut dans cette situation que l'ennemi vint nous surprendre de sa brusque attaque ; sur le champ je quittai Liège où m'avait amené la présence du Roi et fus rejoindre le régiment.

Le 6, nous occupions Helecteren, Houthalen, Zonhoven. Une affaire d'avant-poste s'engagea ; l'ennemi fut repoussé. Le manque de vivres se fit déjà sentir ; on ne distribua qu'un pain pour cinq hommes ! Le lendemain, 7, à l'heure où d'ordinaire les reconnaissances rentrent, la nôtre partit ; elle donna la chasse à l'ennemi qui se retira sur Zoldre ; encouragé par ce succès, son chef fit demander un bataillon pour rendre, disait-on, complète la déroute de l'ennemi ; il fut éconduit ; reçut des reproches et l'ordre de rentrer.

On leva le camp pour le porter sur Hasselt. Là, au milieu d'une cité populeuse, mon régiment n'eût que du pain et du genièvre ! Dans l'entretems l'avant-garde sous le commandement du colonel Bouchez était du côté de Herkenrode aux prises avec les troupes hollandaises. Vers cinq heures l'armée suivit le défilé, j'arrivai fort à propos à Kermpt avec le 1^{er} bataillon de mon régiment pour rétablir l'équilibre et conserver la possession de ce village : je pris position à 400 toises au-delà ; l'armée était épuisée de fatigues ; les grands gardes de mes deux bataillons veillèrent à sa sûreté. La nuit était venue ; le feu avait totalement cessé ; je demandai le Général ? Il avait quitté le champ de bataille pour se rendre à Hasselt.

Vers minuit, l'artillerie et la cavalerie firent une marche retrograde. J'interrogeai l'officier d'état-major qui la dirigeait ; il me dit qu'il n'avait pas d'ordres pour l'infanterie. Le colonel Bouchez n'en avait pas reçu davantage.

Je envoyai alors mon capitaine-adjutant à Hasselt où se trouvait le général et non sur le champ de bataille où, à l'entendre, il aurait cependant passé la nuit. On lui dit que le général était au lit, qu'il avait fait défense de le déranger. Il insista et apprit que l'ordre concernant l'infanterie était expédié. En effet, un volontaire arriva porteur d'une lettre signée *Daine*, datée de HASSELT pour le chef d'état-major; cet officier supérieur était déjà parti: j'en pris lecture; on lui disait de faire rétrograder toute l'armée, je pris sur moi d'exécuter cet ordre, après l'avoir communiqué aux chefs de corps et avoir pris leur avis. On se mit en marche. Le 1^{er} bataillon de mon régiment faisait tête de colonne: tous les autres bataillons venaient ensuite: le 2^e bataillon du même régiment fermait la marche. Nous arrivâmes à 3 heures du matin près d'une ferme appartenant au comte de Geloës; je rangeai les troupes en bataille. Je n'avais vu *jusque là* ni officier général, ni officier d'état-major!

Qu'on se représente maintenant ma situation; je sortais d'une véritable crise; je voyais une armée sans vivres, sans ordres, sans ensemble, sans chef; je n'apercevais que découragement, méfiance; j'entendais des officiers supérieurs murmurer; appelé par mon rang d'ancienneté à remplacer le général (s'il venait à succomber ou à manquer à l'armée), je ne connaissais rien, ni des ordres reçus, ni des ordres donnés; un mouvement retrograde s'opérait sans que l'on en comprit l'utilité; tout le monde m'interrogeait et je n'avais de réponse pour personne; d'un autre côté, le but était manqué; il ne s'agissait plus d'opérer notre jonction avec l'armée de l'Escaut: que devais-je faire? je pensai que le salut de l'armée me commandait d'informer SA MAJESTÉ de l'état des choses; je fis part de ce plan au colonel Bouchez, dont j'invoque le témoignage. J'avais besoin d'un prétexte pour le réaliser; je donnai une cause à ma résolution dans la lettre dont le général Daine fait un si déloyal abus.

Sa réponse m'annonçant une bataille, où je ne prévoyais et ne pouvais

prévoir qu'une retraite, et une retraite sans obstacles, je restai à la tête de mon régiment, non sans avoir fait sentir au général Daine combien les événemens de la veille m'avaient exaspéré....

L'armée se dirigeait sur Tongres : tout allait pêle - mèle : voitures, chevaux de mains, fourgons, etc. J'en fis l'observation au général qui me répondit qu'il les ferait filer de Cortessem; mais avant d'y être arrivé, la panique s'empara de l'arrière-garde, puis d'une partie de l'armée: bientôt la confusion se communiqua de proche en proche, par suite du manque d'ordre et de précautions.

Un peu au-delà de Cortessem on parvint à rallier 400 hommes, débris de mon régiment, on leur fit prendre position sur la droite : on disposa des pièces en batterie, et pendant 3 heures on attendit l'ennemi sans avoir occasion de tirer un coup de fusil; des officiers de toutes armes vinrent en ce moment m'engager à prendre le commandement : je refusai comme je le devais et arrivai à Tongres, où des propositions semblables me furent faites sans plus de succès.

Bref, l'on vint à Liège pour reformer l'armée. Le Général s'y démit de son commandement et le ressaisit bientôt après.

Dans l'intervalle une commission composée de tous les officiers supérieurs s'était réunie *par ses ordres*. Personne n'en fut évincé; il devait la présider; on l'attendit inutilement; il ne parut point, on me força d'accepter la présidence, il fallut obéir; le *Général m'en a gardé rancune!*

Le 12, j'étais parvenu à réorganiser mon régiment, j'avais 1800 hommes sous les armes. Ils furent passés en revue par M. de Brouckère; le Général était présent; il les a vus, de ses propres yeux vus; c'est donc une fable grossière que ce propos qu'il me prête: que mon effectif n'aurait été que de 800 hommes.

Le 13, je partis à leur tête, je n'ai pas besoin de dire que le Général en impose lorsqu'il prétend que j'aurais alors témoigné le désir de rester au dépôt; ceux qui me connaissent ne seront pas dupes de ce mensonge.

Une chute de cheval qui m'a fait beaucoup souffrir, chute survenue au moment où j'examinais avec deux officiers la carte du pays, me força de rentrer à *ce dépôt tant désiré* et me priva du plaisir d'aller à la rencontre des troupes françaises chargées de convoier l'ennemi jusqu'à son territoire.

Voilà l'exacte vérité. Elle a été dénaturée dans le rapport du général Dainé; qu'il n'impute qu'à sa propre imprudence les explications rapides dans lesquelles le soin de mon honneur m'a obligé d'entrer.

Il n'est donc pas vrai que j'aie voulu quitter à la veille d'une bataille.

Il n'est pas vrai que j'aie cherché après la déroute, à déposséder le Général de son commandement.

Il n'est pas vrai enfin que j'aie affaibli la force de mon régiment pour ne pas me remettre en campagne.

Ce qui est vrai, c'est que le 7, l'infanterie par suite de l'ineptie ou de l'imprévoyance, est demeurée pendant deux heures, sur un champ de bataille, sans cavalerie, sans artillerie, sans vedettes, sans vivres, sans ordres, et sans chef.

Ce qui est vrai, c'est qu'un tel état de choses a indigné, exaspéré tous les officiers supérieurs et démoralisé l'armée!

Ce qui est vrai c'est qu'en demandant la permission de me retirer, je voulais, comme je l'ai dit au *Général lui-même*, en présence de monsieur le Ministre actuel de la guerre, faire connaître à Sa Majesté notre triste position.

Ce qui est vrai c'est que l'annonce d'une bataille a été magique pour moi et m'a fait oublier les raisons impérieuses qui me portaient à me retirer momentanément.

Ce qui est vrai c'est que des témoignages nombreux de confiance m'ont été donnés à trois reprises par les chefs qui voulaient m'investir du commandement.

Ce qui est vrai enfin, c'est que le général Daine avant qu'il songeât à me faire calomnier, n'avait que des éloges à m'adresser sur la conduite que j'avais *constamment* tenue.

Il a osé signer que je m'étais montré rare à l'ennemi, mais je le somme, j'adjure tous les officiers de l'armée de la Meuse de le dire : quand ai-je manqué à mon régiment? à mon devoir? n'ai-je pas été partout à sa tête, alors que le Général en chef, retiré à Hasselt dans son lit, inaccessible pour tout le monde, pour mon capitaine-adjutant, me laissait avec toute l'infanterie, sans artillerie, sans cavalerie, sans vedettes, en face de l'ennemi!!

Je termine par une réflexion : Il est évident que le général Daine en publiant ma lettre, en m'incriminant, n'a voulu que venger son amour-propre blessé : que cette lettre ne servait aucunement à sa justification; qu'elle n'a pu le distraire un seul moment dans les soins de son commandement, si tant est qu'il en ait été grandement préoccupé; qu'enfin

s'il eût parlé avec la franchise d'un soldat, il n'eût pas dû pousser la dissimulation et l'astuce au point de taire les explications que je lui avais données d'abord à Hasselt, puis à Liège, en présence du Ministre de la Guerre.



LIEGE,

IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS N° 334.